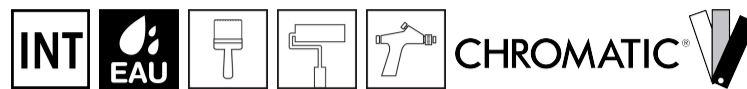


PANTEX VELOURS

Dernière mise à jour :
08/08/2022



Définition

Peinture composée d'une dispersion de résines acryliques en phase aqueuse d'aspect velouté-mat.

Destination

- Intérieur : neuf/entretien.
- Murs et plafonds.
- Pièces sèches.
- État de finition A ou B (selon préparation des supports).

Propriétés

- Bonne résistance : RAH Classe 1, lessivable.
- Fort pouvoir garnissant et couvrant.
- Grande facilité d'application.
- Belle blancheur durable.

Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/L ■ Ce produit contient au maximum 6 g/L de COV. ■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants éventuels
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ PANTEX VELOURS éligible aux certifications : HQE™, BREEAM® ■ Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.seigneurie.com ■ Déclaration environnementale consultable sur : www.declaration.environmentale.gouv.fr
■ Production	■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques générales

Aspect en pot Onctueux.	Extrait Sec En poids (norme EUR PL 005) : 59 ± 2 % (en blanc). En volume (théorique) : 47 ± 2 % (en blanc).	Conservation 12 mois dans son emballage d'origine non entamé et fermé. Conserver à l'abri du gel et des fortes températures. À utiliser dans un délai limité après ouverture (< à 12 mois).
Aspect du feuil sec Velouté-mat, poché fin.	Temps de séchage (à 23 °C - 50 % HR) <ul style="list-style-type: none"> ■ Sec hors-poussière : 1 h. ■ Recouvrable : 4 h. 	Résistance à l'abrasion humide Norme NF EN 13300 : Classe 1 (perte d'épaisseur du film < 5 µm après 200 cycles).
Brillant spéculaire 5 % sous 60° (13 % sous 85°).	Rendement 8 à 11 m²/L	
Teintes En stock : blanc. En machine à teinter : toutes teintes du nuancier CHROMATIC®.	Conditionnement 1 L - 5 L - 15 L	
Masse volumique (en blanc : kg/dm³) <ul style="list-style-type: none"> ■ 1,36 ± 0,05 (norme EUR PL 004). 		

PANTEX VELOURS

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Plaques de plâtre à épiderme cartonné	<ul style="list-style-type: none"> ■ Révision des joints ■ Époussetage 	1 couche de PRINTOPRIM ou MUOPRIM	2 couches de PANTEX VELOURS
Plâtre et dérivés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Brossage ■ Égrenage 	1 couche de PRINTOPRIM ou IMPRIMA RAPID diluée à 5 % (si pulvérulent)	
Mortier de ciment et dérivés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Époussetage 	1 couche de PRINTOPRIM ou IMPRIMA RAPID diluée à 5 %	
Anciens fonds adhérents	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lessivage ■ Ponçage 		
Anciens fonds non adhérents	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grattage ■ Lessivage ■ Rinçage 	1 couche de PRINTOPRIM ou MUOPRIM	

Précautions d'emploi :

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 70 %.
- Mélanger avant emploi.

PANTEX VELOURS

Dernière mise à jour :
08/08/2022

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau polyamide texturé 12 mm,
rouleau polyester tissé 13 mm, pistolet.

Dilution

Prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

À l'eau ou aux solvants si le produit a
séché.

Caractéristiques réglementaires

Classification

NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage. Consulter la fiche de données de sécurité.
- Pas de composés CMR Classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009).

Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne pas jeter le produit à l'égout.